



Ça chauffe entre syndicats de fonctionnaires réformistes et contestataires

Revue ACTEURS PUBLICS - 27 févr. 2015

Le rejet du projet d'accord sur la qualité de vie au travail des fonctionnaires divise fortement syndicats réformistes et organisations contestataires. Rien ne va pas plus entre d'un côté Solidaires, FO, la FSU et la CGT et de l'autre la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, l'UNSA et la FAFP.

Jusqu'alors sur la même ligne pour dénoncer le gel du point d'indice et le blocage des rémunérations des fonctionnaires - seule FO ne participait pas à l'intersyndicale sur ce sujet -, les syndicats de fonctionnaires se divisent aujourd'hui sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la politique gouvernementale en direction de la fonction publique. Des dissensions mises en lumière par le rejet du protocole d'accord sur la qualité de vie au travail des agents publics.

Le texte pourtant d'apparence consensuelle a été rejeté par FO, la CGT, la FSU et Solidaires. Soit des syndicats représentant plus de la moitié des agents publics. Et comme les règles de représentativité issues des accords sur le dialogue social de 2008 imposent l'aval de syndicats pesant plus de 50% des personnels, le projet a été rejeté. Mais pour des raisons annexes au projet en lui-même.

"Attitude politicienne"

Certes, le protocole d'accord prévoit quelques avancées, observent ainsi en substance la CGT et Solidaires, mais la qualité de vie des fonctionnaires est fortement pénalisée, par ailleurs, par les suppressions de postes et par le gel des salaires. Une position qui agace les syndicats signataires : UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FAFP. L'UNSA dénonce ainsi *"la posture de blocage de la CGT, FO, Solidaires et FSU qui prend en otage les personnels des trois versants de la*

fonction publique". Et d'insister : "Toutes ces organisations ont reconnu les avancées contenues dans le projet d'accord mais finalement ont décidé d'opter pour une attitude politicienne contre le gouvernement et donc de ne pas signer l'accord."

*"Aujourd'hui dans la fonction publique les syndicats réformistes – CFTC, CFDT, CGC, UNSA – représentent 35%, relève la fédération CFTC des fonctionnaires et agents de l'État. Ils ne sont pas majoritaires." **La CFTC évoque "une stupidité du gouvernement précédent" avec l'instauration du seuil de 50% pour valider un accord.** "Il est nécessaire de réduire de 50% à 30% ce seuil, estime de son côté Serge Hérard, président de la fédération des fonctions publiques CFE-CGC. Certains syndicats ont activement travaillé sur le projet d'accord sur la qualité de vie au travail, faisant passer certains amendements. Et finalement ils rejettent le texte ! Je ne comprends pas leur raisonnement..."*

Même agacement à la CFDT, qui défend sur le fond le projet d'accord : "La CFDT y a porté sa volonté de voir consacré le droit d'expression directe sur le contenu et l'organisation du travail, de faire respecter la séparation vie personnelle / vie professionnelle et de faire du droit à la déconnexion un droit effectif."

Le front syndical est donc aujourd'hui divisé, ce qui interpelle alors que doit se poursuivre l'importante négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, qui visera notamment à revoir la construction statutaire de la fonction publique. Le ministère de la Fonction publique, qui a finalement décidé de rouvrir jusqu'en septembre la négociation sur la qualité de vie au travail, devra trouver la recette magique pour convaincre les syndicats non signataires.

Sylvain Henry